



## Diplôme d'Etat d'Educateur technique spécialisé *Diplômés de 2015*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, la Région, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants diplômés portant, notamment, sur leur devenir à 12 mois.

Les deux premières vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, les diplômés de 2014 (cf. publications de novembre et décembre 2015).

La quatrième vague, dont les résultats sont présentés ci-après, porte sur les diplômés de 2015, soit 1 651 personnes. Elle concerne exclusivement les diplômés sortants des instituts de formation situés sur le territoire auvergnat (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme).



## LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2016 s'est déroulée de juin à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balaye l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure\*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la nature du parcours de formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
  - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
  - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, effectifs, lieu de travail\*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
  - ✓ en cas de formation, le type et le lieu\*,
  - ✓ et, si la personne est sans emploi, la cause et le détail de sa situation.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2016, **quelques évolutions** :

- ✓ une montée en puissance de la collecte d'informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation, directement auprès des instituts de formation (pour 34 des 37 sites, contre 18 des 31 sites l'année précédente),
- ✓ de nouvelles certifications enquêtées, le Certificat de capacité d'orthoptiste et le DE d'ergothérapeute.

A noter cependant que, bien que l'enquête reste sur le périmètre **Auvergne**, des résultats intègrent déjà la dimension rhônalpine (cf. mobilités résidence – formation - travail).

## L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2015, une session d'examen s'est déroulée en juin pour la formation d'éducateur technique spécialisé. Pour rappel, la durée de cette formation étant de 3 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2012.

**La totalité des 8** diplômés interrogés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un **taux de réponse de 100%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (71%) et à celui des seuls sortants de formations sociales (80% soit 253 répondants pour 315 diplômés).

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations sociales.

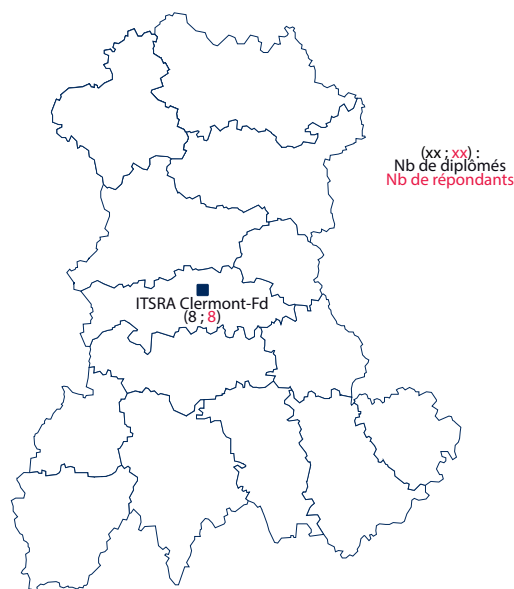
\* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



## LE PROFIL DES DIPLÔMÉS

Sur les 8 répondants :

- ✓ 5 sont des **hommes**.
- ✓ 2 ont **entre 25 et 29 ans\*** et 6 sont âgés de **plus de 30 ans**.
- ✓ tous sont formés sur le **COTEF de Clermont-Ferrand**, un seul institut, l'ITSRA, proposant cette formation initiale en Auvergne (cf. carte ci-contre).



## LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur les 8 répondants :

- ✓ 5 **résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand** (COTEF de formation) **avant leur entrée en formation**, 2 en Haute-Loire et 1 **hors Auvergne**.
- ✓ 4 étaient **salariés ou professions libérales du secteur sanitaire, social ou médico-social avant d'entrer en formation**, 2 en recherche d'emploi, 1 élève ou étudiant et 1 sans activité.
- ✓ 3 étaient titulaires d'un diplôme de **niveau bac avant leur entrée en formation**, 3 d'un **niveau supérieur au bac** et 2 d'un **niveau inférieur au bac**. Cette répartition par niveau est confirmée par l'examen des principaux diplômes, 2 répondants détenant une licence ou maîtrise non spécialisée, 2, un CAP ou un BEP, 1 un Bac ST2S, 1 un BTS ou DUT non spécialisé et 2 un diplôme social (moniteur-éducateur ou moniteur d'atelier).
- ✓ A l'entrée en formation, 3 des 6 répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis **moins de 10 ans**.
- ✓ Aucun ne déclare avoir suivi de **préparation au concours**.

## LA SITUATION DES DIPLÔMÉS PENDANT LA FORMATION

Sur les 8 répondants :

- ✓ 3 avaient le **statut d'étudiant**, 3, **celui de salarié** et 2, celui de **demandeur d'emploi**.
- ✓ 2 ont déclaré être **en formation partielle**, 1 suite à un redoublement et l'autre en formation passerelle (détection d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation).
- ✓ tous déclaraient **avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière** pour leur vie quotidienne. Ils citaient une rémunération de leur employeur (3 citations), une allocation Pôle emploi (3 citations) ou une bourse du Conseil régional (2 citations).

\* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 3 ans inférieur.



## LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Sur les 8 répondants :

✓ 7 étaient **en emploi 12 mois après l'obtention du diplôme** (82% pour l'ensemble des répondants des formations sociales) et 1 en **recherche d'emploi**.

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

Sur les 7 personnes en emploi :

✓ 4 des 6 répondants exerçaient le métier **d'éducateur technique spécialisé** et 2, un autre métier (éducateur spécialisé et moniteur-éducateur).

- ✓ 4 étaient en **emploi stable\*** (*versus* 45%), tous en CDI et 3, en **CDD**. Aucun n'occupait un emploi aidé.
- ✓ 2 occupaient un emploi **de durée inférieure à 6 mois** (*versus* 31%), 1 d'une **durée de 12 mois ou plus** et 4, un emploi à **durée indéterminée**.
- ✓ 5 exerçaient leur activité **à temps plein** (*versus* 72%), le temps partiel était choisi pour les 2 personnes concernées.

✓ 4 des 6 répondants exerçaient leur activité au sein d'un **établissement accompagnant des publics handicapés** et 2 dans une **autre activité**.

✓ 6 exerçaient leur activité au sein d'un établissement **de moins de 50 salariés**.

✓ 6 déclaraient gagner **entre 1 200 et 1 600 euros nets mensuels** (*versus* 64%) et 1, **1 600 euros et plus**. Le salaire net mensuel moyen est de **1 414 €**, supérieur à celui perçu par l'ensemble des formations sociales (1 301 €).

✓ 3 des 5 répondants ont obtenu leur emploi **moins de 3 mois après leur sortie de formation** (*versus* 47%). L'employeur précédent et l'annonce Pôle emploi sont les modes d'obtention de l'emploi les plus fréquents (2 citations chacun), devant les relations personnelles et les candidatures spontanées (1 citation chacun).

✓ 5 **travaillaient en Auvergne** et 2 **hors Auvergne**. 3 exerçaient leur activité sur leur lieu de résidence antérieur à leur entrée en formation.

✓ 2 avaient occupé **un autre emploi depuis leur sortie de formation**, de type précaire (CDD...), dans un poste différent mais en lien avec la formation et auprès d'un employeur différent de l'actuel.

\* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



## SYNTHÈSE

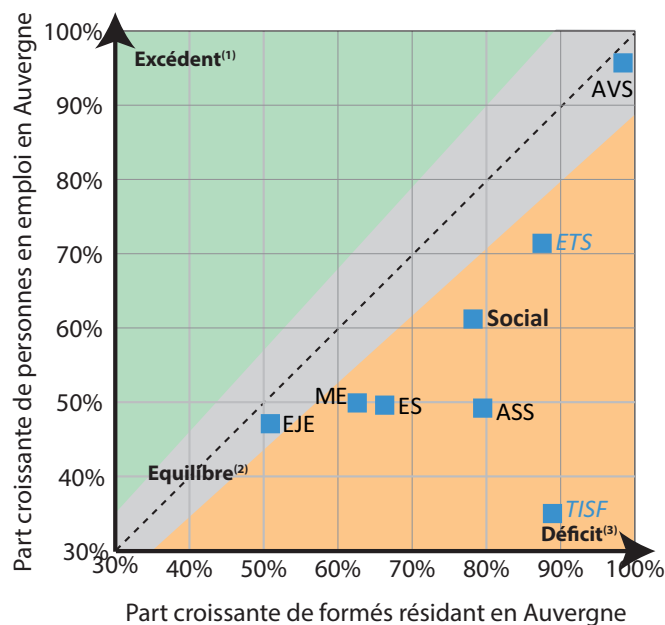
### Taux d'emploi et stabilité

Les diplômés de formation d'éducateur technique spécialisé enregistrent un **taux d'emploi et une part d'emploi stable** élevés (respectivement 88% et 57%).

A noter, toutefois une situation moins favorable pour ces diplômés que ceux de 2014 (-12 points pour le taux d'insertion et - 23 points pour le taux d'emploi stable).

NB : Les résultats sont à interpréter avec précaution en lien avec la faiblesse du nombre de personnes enquêtées et répondantes. Ils sont, par ailleurs, à confirmer par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.

### Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois



Pour l'Auvergne, le **solde des éducateurs techniques spécialisés est négatif**. Ainsi, les formés étaient à 87% des résidents auvergnats et 71% d'entre eux occupent un emploi en Auvergne.

# L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE

## GLOSSAIRE

**ASS** : Assistant de Service Social

**AVS** : Auxiliaire de vie sociale

**Bac ST2S-SMS** : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

**DE** : Diplôme d'Etat

**EJE** : Edicateur de Jeunes Enfants

**ES** : Educateur Spécialisé

**ETS** : Educateur Technique Spécialisé

**FJT** : Foyer de Jeunes Travailleurs

**Formation partielle** : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

**FP** : Fonction Publique

**ME** : Moniteur Educateur

**Préparation** : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

**TISF** : Technicien en Intervention Sociale et Familiale



**Contact : CARIF OREF Auvergne**

16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>

<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)

